



AVIS DE RECRUTEMENT

(Portant recrutement de trois animateurs/animatrices)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Renforcement des mécanismes de prévention et de prise en charge intégrée de cas de violences basées sur le genre dans la région des savanes** » (VBG/GIZ), en partenariat avec Plan International Togo et le Ministère Fédéral Allemand de la coopération Economique et du Développement (GIZ), le Réseau des Femmes et Développement des Savanes (REFED/S) lance le recrutement de trois animateurs/animatrices.

Titre	Animateurs (trices)		
Département	Programmes		
Rapporte au	Superviseur		
Lieu	2 à Dapaong 1 à Cinkassé	Déplacement requis dans la zone du projet (Préfectures de Tône et Cinkassé)	90%
Date de prise de service	Janvier 2025		

I. DUREE DU POSTE : 14 mois (CDD).

II. DIMENSION DU POSTE

L'animateur(trice) a une faible responsabilité financière, mais il/elle a une lourde responsabilité dans I. la mise en œuvre des activités sur le terrain dans sa zone d'intervention :

Il/elle a l'obligation de production des rapports d'activités (rapports mensuels, rapports trimestriels, rapports annuels, rapports d'intérêt d'activités, rapports des risques, articles, études de cas et autres documents utiles au projet) ;

Il/elle rend compte de toutes ses actions sur le terrain dans sa zone d'intervention au Superviseur selon la périodicité définie avec ce dernier ;

Il/elle représente REFED dans sa zone et répond aux exigences de l'organisation dans sa zone d'intervention ;

Il/elle est le premier responsable pour l'atteinte des objectifs du projet dans sa zone de travail ;

Il/elle à l'obligation de collaboration et de compte rendu envers la population de sa zone et envers l'organisation ;

Il/elle a l'obligation du respect des différentes procédures de l'organisation et des bailleurs.

III. RESULTATS CLES ET RESPONSABILITES SPECIFIQUES

3.1 Résultats clés

Les activités du projet sont mises en œuvre et suivies dans la zone d'intervention ;

La réduction des comportements et des attitudes tolérants vis- à vis des VBG, avec plus de soutien envers les victimes et prise de conscience accrue

La capitalisation des expériences, des processus et des résultats du projet est faite ;

Les politiques mondiales de Plan International pour la sauvegarde des enfants et des participants au programme et sur l'égalité des sexes et l'inclusion sont pleinement intégrées à la mise en œuvre du projet.

3.2 Responsabilités spécifiques

Renforcement des capacités des animateurs et des acteurs communautaires :

Participer à la définition et à la mise en œuvre des stratégies opérationnelles du projet,

Participer aux réunions et rencontres de planification et de programmations des activités du projet,

Mettre en œuvre les activités qui relèvent de l'animateur/trice,

Concevoir et planifier des activités adaptées aux objectifs du projet et aux besoins du public

Collaborer avec les équipes pour organiser les activités en respectant le planning

Suivre et apporter des correctifs, si nécessaire, à la mise en œuvre

Informers les communautés,

Préparer le matériel et les ressources nécessaires pour chaque activité,

Sensibiliser le public cible aux activités du projet,

Encourager la participation active des membres de la communauté et des parties prenantes,

Créer un climat de confiance et d'écoute pour faciliter les échanges

Appuyer l'élaboration et l'actualisation de projets et plans d'action des partenaires

Favoriser l'acquisition et l'exploitation par les partenaires des outils de conception, de gestion et de pilotage de suivi et d'évaluation,

Favoriser la mise en place de partenariats et de synergies dans l'intervention (conventions de partenariat, réseau, table de concertation ...) au niveau du projet.



La capitalisation des expériences, des processus et des résultats du projet est faite ;

Assurer la bonne circulation des informations relative au projet.

Veiller à la disponibilité des informations et des documents relatifs à l'environnement institutionnel et au projet.

Rendre compte au Superviseur, suivant les périodicités retenues, du déroulement et des résultats des activités menées ou appuyées par le projet.

Produire en lien avec les partenaires, les documents de reporting technique du projet et activités spécifiques.

Identifier, collecter les données et documenter les bonnes pratiques dans la mise en œuvre du projet, suivant les thématiques retenues, en vue de la capitalisation,

Participer à la rédaction des documents de capitalisation sur le projet.

Participer aux activités de recherche et d'étude initiées par le projet et les partenaires.

Les politiques mondiales de Plan International pour la sauvegarde des enfants et des participants au programme et sur l'égalité des sexes et l'inclusion sont pleinement intégrées à la mise en œuvre du projet.

S'assurer que les partenaires ont un minimum de connaissances sur les politiques de Plan International et comprennent leurs responsabilités en vertu de ces politiques et du Code de conduite de Plan International

S'assurer que les préoccupations sont signalées et gérées conformément aux procédures appropriées.

IV. RESOLUTION DES PROBLEMES

L'animateur/trice travaille sous la supervision directe du Superviseur. Il/elle prend des initiatives pour la résolution de problèmes spécifiques liés à l'ignorance et aux pratiques coutumières néfastes à la participation et à la protection des filles/jeunes et femmes. Il/elle soumet d'avance ces initiatives à l'appréciation du Superviseur, tout en ressortant les problèmes qui le dépassent.

V. RELATIONS DE TRAVAIL CLES

L'animateur/trice travaille étroitement

En interne avec :

La Coordinatrice et le Superviseur pour les instructions de travail, le compte rendu sur le déroulement et l'appui dans la mise en œuvre des activités ;

Le Comptable, le logisticien pour le soutien administratif ;

Les autres agents de terrain pour la mise en œuvre conjointe des activités de terrain,



Les autres équipes de projets pour partage d'expériences et complémentarité.

A l'externe, principalement avec :

- L'équipe du projet Plan International
- Les autorités locales (Préfets, Maires, Chefs de villages/cantons)
- Les CCD, CVD, organisations de femmes, de jeunes et d'enfants
- Les services de protection (DRAS, DPAS, DRS, DPS ; les cadres de concertation des acteurs de protection).

V. EXPERTISE TECHNIQUE, COMPETENCES ET CONNAISSANCES

Qualifications et expériences

BAC +3 en Sciences Sociales, en Planification ou tout autre diplôme équivalent ;

Expériences de travail d'au moins 03 ans en animation sur les droits humains, les violences basées sur le genre ou les organisations de femmes/jeunes

Avoir de l'expérience dans la gestion et la prise en charge des personnes victimes des violences

Capacité à travailler en équipe et sous pression ;

Bonne connaissance des méthodes participatives de planification et de mobilisation communautaire ;

Avoir la capacité d'analyser, de négocier et d'exprimer avec clarté et concision oralement et par écrit les idées et concepts ;

Capacité à conduire des sessions de formations pour les partenaires, et les Organisations à Base Communautaires (OBC) ;

Bonne connaissance (écrit et parler) du français et de l'anglais ;

Bonne connaissance de la zone du projet

Bonne capacité rédactionnelle ;

Maîtrise de l'outil informatique ;

Maîtrise d'une des langues de la zone couverte par le projet

Titulaire d'un permis de conduire de catégorie A

Comportements

Avoir un sens élevé de la justice sociale, de l'équité genre et un engagement ferme pour les droits de l'enfant ;

Etre sociable et avoir le contact facile',

Etre disponible, minutieux (se) et rigoureux (se) ;

Avoir une bonne capacité d'adaptation pour travailler dans un environnement multiculturel et en milieu rural.



VI. ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Le travail du poste d'animateur/trice se déroule en milieu communautaire. Le/la titulaire passera 90% de son temps de travail sur le terrain et 10% au bureau

VI. PIÈCES A FOURNIR

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation à l'attention de la coordinatrice ;
- Un curriculum vitae avec deux personnes de références ;
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Une copie légalisée des attestations de diplômes et de certificats obtenus ;
- Une copie des attestations de travail
- Un casier judiciaire datant d'au moins trois mois
- Une copie de permis de conduire catégorie A.

VII. DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être déposé au Secrétariat du REFED/S sous pli fermé avec mention « Avis de recrutement au poste d'animateur/trice sur le projet Renforcement des mécanismes de prévention et de prise en charge intégrée de cas de VBG dans la région des savanes » ou par courriel : refedsavanes@gmail.com au plus tard le **29 novembre 2024 à 16 heures 30**. Les dossiers de candidature jugés incomplets ou non conformes au profil recherché ne seront pas examinés.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus de recrutement. Ils/elles seront soumis(es) à un test écrit et une interview aux dates et heures qui leur seront précisées.

Pour toute information complémentaire, prière s'adresser au secrétariat du REFED/S ou contacter +228 91 91 13 13 / 90 25 83 89, E-mail : refedsavanes@gmail.com.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées



La coordinatrice

Mme KABISSA Isoyotou